Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 035-213500952-20260312-DELIB2026_027-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Saint-Malo

Délibération n°2026/027 **Séance du 12 mars 2026** Feuillet *n°41*

VILLE de DOL DE BRETAGNE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le douze mars, à dix-huit heures, les membres du Conseil municipal dûment convoqués se sont réunis en salle d'honneur de l'hôtel de ville, sous la Présidence de M. **Denis RAPINEL, Maire.**

Présents : M. RAPINEL, Maire - Président, Mme GREGOIRE, M. TONNEAU, M. MALÉCOT, Mme SECHE, Mme DE BEAUCORPS, Mme GRAS, M. DOLBOIS, Mme MABILE, M. GAZENGEL, Mme BRIAND, Mme DESBLES, Mme WILLIAMS, Mme JOUQUAN, M. DA SILVA, M. POULAIN, M. COLLET, M. BERTIN, M. SALARDAINE, M. GUIHARD, M. HERTEL.

Représentés : M. COADIC (représenté par M. TONNEAU), Mme ROUYEZ (représentée par M. RAPINEL).

Absents : M. LEVERGNEUX, Mme CHEREL, Mme MAUDUIT, M. DOUDARD.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 mars 2026
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

Secrétaire de Séance : M. MALÉCOT

Objet : **7.1 : Finances locales – Décisions budgétaires**
Affectation du résultat du Budget principal

Au regard du résultat constat sur l'exercice 2025 du budget général :

◆ **BUDGET GENERAL**

Section de fonctionnement

Dépenses : 6 699 994,97 €
Recettes : 8 537 900,64 €

Résultat exercice : 974 294,20 €
Résultat reporté n-1: 863 611,47 €
Résultat cumulé : 1 837 905,67 €

Section d'investissement

Dépenses : 3 380 982,22 €
Recettes : 2 366 071,63 €
Résultat exercice : - 1 014 910,79 €

Il est proposé au Conseil municipal l'affectation suivante :

- 822 994,88 € au titre de l'excédent de fonctionnement reporté.
- 1 014 910,79 € au titre de la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (1068)

Le Conseil municipal,
entendu cet exposé et après avoir délibéré,

- *Vu l'art. L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;*
- *Vu l'avis de la commission finances réunie le mardi 3 mars 2026.*

- **APPROUVE** à l'unanimité l'affectation du résultat suivante :

  - 822 994,88 € au titre de l'excédent de fonctionnement reporté.
  - 1 014 910,79 € au titre de la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (1068)

Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 035-213500952-20260312-DELIB2026_027-DE

Extrait n°42

- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

« Pour extrait, certifié conforme »

Fait et délibéré à Dol-de-Bretagne,
Le 12 mars 2026

Le Maire,
Denis RAPINEL

Le secrétaire de séance,
Jean-Marie MALECOT